

ANNÉE 6, numéro 1

Janvier 2005

BULLETIN DES RÉGIONS

Réseau solidarité itinérance du Québec

Adresse postale : 155, Charest Est # 150 Québec G1K 3G6

Téléphone : (418) 522-6184

Courriel : pierre.maheux@raiiq.org

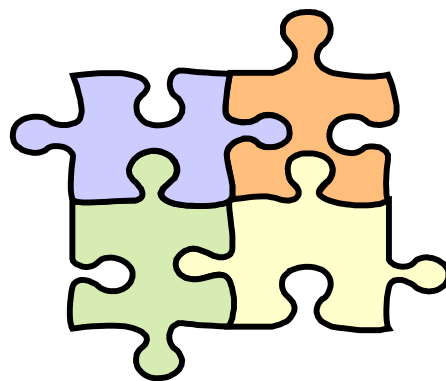
Dans ce numéro :

Des nouvelles du RSIQ

- Un membership croissant : p. 2
- Les États généraux prennent forme : p. 2-3
- Dernier blitz pour un IPAC 3 : p. 4-5
- Loi 57 : Une occasion de faire mieux : p. 6

Échos des régions

- Incendie criminel d'un projet de logement social pour jeunes de la rue : p. 6
- Plan d'organisation des services en itinérance en Outaouais : p. 7
- Des jardins collectifs sur la Rive-Sud de Québec pour les personnes à risque d'itinérance : p. 7
- Colloque sur l'itinérance en Outaouais urbain : p. 8
- Colloque sur l'habitat en Outaouais : p. 8



**Envoyez-nous vos articles
dès aujourd'hui pour notre prochaine édition !**

DES NOUVELLES DE VOTRE RÉSEAU

UN MEMBERSHIP CROISSANT

Les 6 organismes communautaires membres de la Table itinérance de Drummondville ainsi que les 17 membres de la Table de concertation des sans domicile fixe de Longueuil ont adhéré au RSIQ, ce qui vient confirmer leur implication de plusieurs années au sein du Réseau.

D'autres organismes communautaires travaillant auprès des personnes itinérantes et à risque à Rimouski, Laval, Granby ou dans les Laurentides ont également adhéré formellement au RSIQ. Le Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que l'Équipe itinérance du CLSC des Faubourgs à Montréal sont des membres associés du RSIQ.

À Gatineau, Saguenay, Sherbrooke et dans Lanaudière, les tables régionales de concertation en itinérance ont affirmé leur volonté d'adhérer au RSIQ et cette adhésion devrait être effective prochainement.

Le RAPSIM (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal) et le RAIIO (Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec) qui regroupent à eux seuls respectivement 66 et 24 organismes itinérance, et qui ont contribué à fonder le RSIQ en 1998, continuent bien sûr d'être actifs au sein du Réseau et à soutenir son développement.

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous impliquer au RSIQ

Au-delà de l'adhésion à la corporation, les différentes régions s'investissent au sein du RSIQ au sein du Comité de coordination (qui réunit des délégués de 7 régions), au sein d'un comité de travail sur la politique provinciale et soutiennent notre travail par des représentations dans leur communauté respective.

Le RSIQ travaille sur des dossiers provinciaux et fédéraux; il s'est avéré un outil efficace pour obtenir des gains pour l'ensemble des organismes oeuvrant en itinérance. Afin de renforcer la reconnaissance de notre Réseau, il est important qu'un grand nombre de régions y adhèrent formellement en versant une cotisation. La cotisation annuelle a été fixée à 10 \$ par organisme membre de la concertation régionale. Il s'agit d'un montant minime; le verser démontre d'une mobilisation.

Nous vous invitons à adhérer dès aujourd'hui au RSIQ. Si vous désirez obtenir de plus amples informations, contactez notre agente de liaison, Nathalie Rech, au (514) 528-6466 ou par courriel : nathalie.rech@videotron.ca

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC
un rassemblement INCONTOURNABLE les 9 et 10 mai 2005

Les 9 et 10 mai 2005, des États généraux de l'itinérance se tiendront au Centre 7400 à Montréal. Cet événement rassemblera des personnes oeuvrant en itinérance (groupes communautaires, bailleurs de fonds, chercheurs, partenaires) provenant de toutes les régions du Québec. Les États généraux permettront de dégager des grandes orientations non seulement pour le Réseau et pour les groupes communautaires, mais aussi pour l'ensemble des acteurs en itinérance. Les États généraux déboucheront sur des actions concrètes pour le Réseau, pour les tables régionales, pour les organismes intervenant auprès des personnes itinérantes ou à risque comme pour ses partenaires et bailleurs de fonds.

Les États généraux constituent un moment historique pour le mouvement, il s'agit d'un moment de mobilisation et de planification sectorielle. Leur portée n'est pas régionale mais vise l'ensemble du Québec. Les États généraux concernent tous ceux qui, au Québec, travaillent dans leur communauté à améliorer le sort des personnes itinérantes, à prévenir l'itinérance et à soulager la pauvreté et l'exclusion sociale.

Inscrivez dès aujourd'hui les 9 et 10 mai dans vos agendas 2005 !

Nous devons faire face aux défis qui nous sont posés et poursuivre nos interventions en itinérance partout au Québec. Compte tenu des grands changements survenus dans le secteur au cours des dernières années, il est d'autant plus important de réunir l'ensemble du milieu travaillant en itinérance pour :

- faire le point sur la situation actuelle : financement et autonomie des groupes, « pas dans ma cour », politiques touchant les conditions de vie des personnes itinérantes, etc.
- avoir une vue générale des pratiques;
- mieux documenter les phénomènes émergents aussi bien que récurrents;
- se doter d'une vision sectorielle et entrevoir des solutions pour l'avenir.

Les États généraux prennent forme

La programmation sera disponible très prochainement. Dès lors, nous ouvrirons les inscriptions. Nous espérons pouvoir compter sur la présence de 100 à 150 personnes lors des États généraux de l'itinérance.

Des invitations vous parviendront bientôt. Nous compterons alors sur vous pour les transmettre aux autres organismes de votre milieu qui travaillent en itinérance, à vos partenaires, à vos institutions régionales.

Des rencontres régionales pour préparer les États généraux

Nous allons réaliser une tournée en mars-avril pour prendre le pouls des différentes régions sur les contenus que nous aborderons en États généraux. Il s'agit de bâtir un portrait, un état de situation qui serait un point de départ pour les débats qui se tiendront en mai à Montréal. Notre agente de liaison organisera ces rencontres dans les prochaines semaines. Il est souhaitable que nous puissions rencontrer l'ensemble des ressources communautaires d'une région pour recueillir le plus de points de vue possible.

Un appui important

D'ores et déjà, le soutien financier du gouvernement du Québec (ministère de la Santé et des Services sociaux et ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille) a été confirmé. Nous avons également reçu un appui de congrégations religieuses ainsi que du milieu syndical.

Notre demande auprès du gouvernement fédéral (Secrétariat national des sans-abri) est en traitement et devrait se concrétiser bientôt. La Ville de Montréal devrait aussi apporter un certain appui.

Nous tenons à remercier les tables régionales et les différents partenaires qui ont contribué à nos demandes de financement par des lettres d'appui.

DERNIER BLITZ POUR UN IPAC 3

C'est dès le prochain budget fédéral, prévu normalement vers février 2005, qu'il faut souhaiter que se concrétise et se précise l'engagement du PLC envers la reconduction et la bonification d'IPAC.

De l'aveu même d'Ottawa, 150 000 Canadiens sont sans-abri et 1,7 millions de ménages n'ont pas d'habitation abordable. Judi Longfield, la secrétaire parlementaire de Joe Fontana, en entrevue la semaine passée, a refusé de garantir que les fonds additionnels, promis en campagne électorale, commenceront à être versés dans le prochain budget.

Rappelons que le gouvernement fédéral a enregistré un surplus de 9,1 milliards de dollars pour l'année financière 2003-2004.

Rien n'est gagné et il est encore temps de faire la différence pour que nous puissions tous continuer nos efforts après 2006 pour améliorer les conditions de vie des personnes itinérantes et réduire ce phénomène partout où il s'immisce.

Depuis les 6 derniers mois, voici les avancées faites au plan du financement fédéral en matière d'itinérance :

- printemps 2004 : engagement électoral du Parti Libéral du Canada à poursuivre et bonifier IPAC;
- 5 octobre 2004 : Discours du trône qui réitère cet engagement;
- Décembre 2004 : le Comité permanent des finances de la Chambre des communes recommande au gouvernement de reconduire IPAC

Une campagne active du RSIQ

Voici quelle a été la contribution du RSIQ qui a été très actif en matière de représentations :

- Août 2004 : rencontre avec Joe Fontana, ministre du Travail et du Logement (et responsable d'IPAC);
- Septembre 2004 : rencontre avec Jack Layton, chef du NPD;
- Octobre 2004 : rencontre avec Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois;
- Novembre 2004 :
 - Rencontre avec Lucienne Robillard, ministre des relations intergouvernementales;
 - participation de plusieurs de nos membres en région à la tournée pré-budgétaire du Bloc Québécois;
 - envoi d'un mémoire au Comité permanent des finances ainsi qu'à l'ensemble des députés fédéraux du Québec;
- Décembre 2004 : participation à la tournée sur le logement social et l'itinérance du Bloc Québécois;

D'ici le prochain budget, nous continuerons d'accroître les pressions en réalisant les activités suivantes :

- participation aux consultations fédérales en matière de logement et d'itinérance (forum d'experts et forum communautaire);
- participation à la tournée sur le logement social et l'itinérance du Bloc Québécois;
- rencontre avec des responsables du Parti Conservateur afin de les sensibiliser au dossier de l'itinérance;
- contacts avec différents élus fédéraux;
- poursuite de la campagne de lettres à Fontana

Pour le RSIQ, le gouvernement Martin devrait allouer 100 millions de plus à la lutte contre l'itinérance au Québec dans le cadre d'un IPAC 3.

Manifestez votre appui

À l'initiative du RSIQ, une soixantaine de groupes communautaires ont déjà participé à une campagne d'appui à la demande pour un IPAC 3 en écrivant au ministre Fontana.

Pour ceux d'entre vous qui ne l'ont pas encore fait, nous vous invitons à participer à la campagne. Nous vous suggérons d'écrire au ministre Joe Fontana afin qu'IPAC 3 fasse partie des choix budgétaires du gouvernement Martin. Vous êtes donc invités à faire connaître l'ampleur de vos besoins auquel un IPAC 3 permettrait de répondre (type de projets, continuité de vos services, maintien du personnel, augmentation de la capacité d'accueil, etc.), en lui écrivant à l'adresse suivante :

M. Joe Fontana, Ministre du Travail et du Logement, Place du Portage, phase 2, 165 Hôtel-de-ville, 11^e étage, Gatineau, K1O 0J2

Il est important d'envoyer une copie de ce courrier à votre député fédéral, de préférence à son bureau de comté (les adresses sont toutes disponibles sur le site Internet du parlement : www.parl.gc.ca) pour reprendre ces mêmes points. Pourquoi ne pas solliciter une rencontre avec votre député pour en discuter davantage ?

Nous vous invitons à nous faire parvenir une copie de vos lettres :
RSIQ, 155 Charest, #150, Québec, G1K 3G6 ou par fax (418) 522-3653

Ça prend aussi du logement social

Outre l'investissement dans le programme IPAC, le RSIQ appuie la demande portée par le FRAPRU et des groupes du Canada pour qu'Ottawa consacre 2 milliards \$ de plus par an pour de nouveaux logements sociaux. Depuis 1994, le gouvernement fédéral a abandonné tout financement du logement social, laissant les provinces et les villes assumer la facture. L'impact a été terrible, même la Fédération canadienne des municipalités le dit, réclamant aussi le réinvestissement fédéral en habitation.

Si la pénurie de logements tend à s'estomper, la crise du logement, elle, demeure. Lors du recensement de 2001, plus de 111 000 ménages consacraient plus de 80% de leur revenu pour se loger. Avec les hausses de loyer qui ont accompagné la pénurie de logements, on n'ose pas imaginer la situation actuelle.

La réalisation de logements sociaux pour l'ensemble des populations démunies et pour des projets précis pour les populations itinérantes est une solution pour améliorer leurs conditions de logement et de vie.

Suivez l'actualité du RSIQ sur Internet

Le site Internet du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) nous accueille. Vous y trouverez l'édition du dernier Bulletin des régions, notre mémoire sur le projet de loi 57 ainsi que des informations sur les États généraux. Visitez régulièrement : www.rapsim.org

Loi 57 : Une occasion de faire mieux

La décision du gouvernement Charest de surseoir à l'adoption de la réforme de la sécurité du revenu a été une bonne nouvelle avant les Fêtes. La loi 57, loi sur l'Aide aux familles et aux personnes, représente beaucoup de reculs, et surtout trop peu d'avancées, au niveau du revenu des personnes démunies.

Des centaines d'organismes ont demandé au gouvernement de ne pas adopter cette réforme. Des dizaines de groupes, dont le RSIQ, ont témoigné en ce sens en commission parlementaire, exhortant le ministre Claude Béchard à adopter de véritables mesures de lutte à la pauvreté en augmentant prioritairement le niveau des prestations. **Vivre avec 533 \$ par mois, dénonçait le mémoire du RSIQ, c'est risquer de se retrouver dans la rue, et si on y est déjà, insuffisant pour s'en sortir.** (Le mémoire du RSIQ et sa présentation en commission parlementaire sont consultables sur le site du gouvernement du Québec)

La nouvelle catégorie jeunes, l'absence d'indexation universelle, les reculs pour les 55 ans, la saisie des chèques et l'absence de recours sont des reculs inacceptables que prévoit la loi 57. Nos pressions ont amené le gouvernement à reculer temporairement, ce qui est déjà beaucoup. Il faut profiter des prochains mois pour développer la mobilisation en faveur de la lutte à la pauvreté pour maintenant marquer des gains.

Incendie criminel d'un projet de logement social pour jeunes de la rue

Lundi 6 décembre, un incendie criminel ravageait le chantier du 6935 de la rue Hamilton dans le quartier Ville-Émard à Montréal. L'édifice avait été acheté par l'Auberge communautaire du Sud-Ouest il y a deux ans. Financée par le gouvernement du Québec (dans le cadre d'AccèsLogis) et par le fédéral (dans le cadre d'IPAC) et appuyée par la ville de Montréal, l'Auberge devait agrandir cet ancien centre de soins de longue durée pour en faire 15 logements sociaux pouvant héberger des jeunes adultes. Les travaux allaient bon train et devaient se terminer en mars 2005.

Depuis le début du projet, un groupe de citoyens de la rue Hamilton et des environs s'y opposait farouchement. Des pancartes ont même été posées devant plusieurs résidences pour marquer l'opposition au projet. Toutefois, le dialogue instauré depuis entre l'Auberge et les futurs voisins avaient permis d'en rallier plusieurs.

Une semaine après l'événement, ce sont plus de 200 personnes qui se sont réunies devant l'Auberge communautaire du Sud-Ouest qui opère depuis 1987 sur la rue Monk pour une vigile de solidarité. Étaient présents des jeunes, des personnes travaillant dans d'autres organismes communautaires en itinérance ou dans le réseau communautaire du Sud-Ouest mais aussi des élus, des résidents, des voisins pour dénoncer la violence de cet incendie qui vient priver une trentaine de jeunes démunis d'un logement stable et qui retarde leur chance de prendre un nouveau départ. André Archambault, directeur de l'Auberge ainsi que les membres du Conseil d'administration ont pris la décision de reconstruire le projet sur le même site.

Cet événement, qui a eu lieu dans le comté de Paul Martin, vient nous rappeler la force du phénomène « pas dans ma cour » avec une violence encore jamais vue. Ceci nous questionne sur les moyens que nous pouvons mettre en œuvre pour contrer ce mouvement inquiétant. Nous nous pencherons davantage sur ces questions dans la prochaine édition de notre Bulletin des régions. Si vous souhaitez contribuer à ce numéro, envoyez-nous dès maintenant vos articles !

Plan d'organisation des services en itinérance en Outaouais : UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais, après un an de travail en concertation et en consultation avec les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux, a produit un document intitulé « L'organisation des services en itinérance dans l'Outaouais ».

Pour améliorer les conditions de vie des personnes itinérantes ou à risque, l'Agence a développé un plan d'organisation de services qui a comme objectifs de prévenir l'émergence de l'itinérance, de soutenir les personnes itinérantes ou à risque pour atténuer les conséquences de leur condition de vie sur leur état de santé et de bien-être ainsi que de favoriser leur réinsertion sociale. Plusieurs pistes d'actions sont mises de l'avant en vue d'améliorer l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux de la région et d'atteindre les objectifs visés.

Le plan d'organisation de services prévoit entre autres :

- un continuum de services allant des activités de prévention et de dépistage auprès des personnes à risque à des activités de réinsertion sociale,
- de meilleurs liens entre les différentes ressources,
- une offre de services mieux adaptée aux différents types de clientèles et aux clientèles multi-problématiques,
- un financement plus adéquat des ressources communautaires,
- des services publics davantage accessibles aux personnes itinérantes.

L'adoption d'un plan d'action prévue en mars 2005 permettra d'entreprendre les changements souhaités et de cibler les investissements prioritaires de l'Agence.

Ce plan élaboré malgré l'absence d'un programme-services au ministère de la Santé et des Services sociaux démontre de la préoccupation de l'Agence de l'Outaouais et de sa volonté d'en faire une de ses priorités d'intervention. Malgré des insuffisances notables, le plan va peut-être permettre d'améliorer les services en itinérance en Outaouais. Par ailleurs, c'est un outil qui suscite la réflexion dans le cadre des travaux au niveau provincial (notamment sur une Politique en matière d'itinérance).

Des jardins collectifs à Lévis

En plus de différentes activités visant le développement de stratégies alternatives en alimentation, l'Union a pour mandat de développer des jardins collectifs, activité ouverte à tous, mais qui vise plus particulièrement les personnes à risque d'itinérance.



À l'été 2004, l'Union a démarré, à St-Étienne-de-Lauzon, le jardin collectif La Sittelle, qui est le 1^e jardin collectif et biologique à voir le jour sur la Rive-Sud de Québec. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du développement de 5 jardins collectifs. En effet, ce projet novateur permettra, à l'été 2005, à de nombreuses familles de participer activement au développement de 4 nouveaux jardins à Lévis et à St-Lambert-de-Lauzon.

Pour informations : Noémie Desjardins Nantais au (418) 839-3332

**Colloque provincial sur
l'itinérance et l'exclusion
sociale
3 et 4 février 2005 à
Gatineau**

Le Centre de santé et de services sociaux de Gatineau vous invite, au nom du comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain, à un colloque provincial traitant de l'itinérance et de l'exclusion sociale les 3 et 4 février 2005. Ce colloque se veut un lieu de rencontre pour réfléchir ensemble sur la question, d'identifier différents moyens pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance et de développer de nouvelles pistes de partenariat et d'action.

Des conférenciers venus de différents coins du Québec, Ottawa et Toronto parleront de l'itinérance au « pluriel » tant en milieu urbain qu'en région et des différents moyens individuels et collectifs pour lutter contre l'exclusion sociale. Des sujets tels l'itinérance chez les jeunes, les femmes, les immigrants, la santé mentale et physique, l'exclusion, l'insertion et l'urgence sociale sont à l'ordre du jour. Il y aura aussi des tables rondes pour discuter de l'itinérance hors des grands centres, du phénomène « Pas dans ma cour » et nous nous questionnerons sur le pouvoir collectif que nous avons.

Nous serons heureux de vous accueillir en Outaouais et souhaitons que ce colloque sera un moment privilégié de discussion et de partage. Visitez notre site web pour de plus amples informations concernant le colloque, la ville de Gatineau et l'hébergement :

www.rss07.gouv.qc.ca/itinérance

Nancie Martineau, Chargée de projet, CLSC de Hull
(819) 770-6900 poste 2283

**Colloque national sur le
logement :
« HABITATS POUR TOUTES ET
TOUS ; DU TOIT AU LIEN
SOCIAL »
Vendredi 18 mars 2005**

Cet événement est organisé par le Regroupement des OSBL d'habitation avec support communautaire de l'Outaouais (ROSHCO) en étroite collaboration avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO) ainsi que la Fédération des coopératives d'habitation de l'Outaouais (FÉCHO), l'Office municipal d'habitation de Gatineau (OMHG) et le Regroupement québécois des OSBL d'habitation (RQOH).

Le ROHSCO vous invite à annuler tous vos rendez-vous le vendredi 18 mars 2005 pour venir vous nourrir d'échanges et d'informations en Outaouais à l'occasion du colloque « Habitats pour toutes et tous ; du toit au lien social ». Vous pourrez consulter le programme et vous inscrire au colloque dès la mi-janvier à partir du site web du ROHSCO www.rohSCO.com (Vous pourrez aussi y accéder à partir du site web du Réseau québécois des OSBL d'habitation www.rqoh.com)

Au menu : principaux enjeux en lien avec l'HABITAT, portrait de la crise du logement en Outaouais, réflexion sur des pratiques novatrices et quelques exemples de ratés en aménagement urbain, accès et participation citoyenne en logement, initiatives novatrices en logement, hébergement et autres expériences favorisant l'inclusion sociale (centre de jour, maison de quartier), aménagement urbain, espaces d'inclusion sociale...

Pour toute question et information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec Benoît Poirier par courrier électronique au benoit_rohSCO@hotmail.com ou par téléphone (819) 669-6032.